

Premier semestre 2020

Haillicourt

C'est Vous !



Numéro
38



Environnement : page 4



Arrêt sur image : page 8



Santé : page 9



Vie politique : page 10



Vie associative : page 6

Chères Haillicourtoises, Chers Haillicourtois,

C'est avec une émotion toute particulière que j'endosse la responsabilité de Maire de notre ville pour un troisième mandat qui marquera nos esprits.

En effet, notre commune tout comme notre nation, a été confrontée à une situation de crise sanitaire sans précédent qui a nécessité des mesures radicales destinées à limiter la propagation du coronavirus (Covid-19).

Dans ce contexte si particulier, votre participation exceptionnelle au scrutin municipal a souligné la confiance que vous avez souhaité m'accorder et je vous en remercie.

Les deux premiers mois de ce mandat ont imposé des prises de décisions importantes telles que l'instauration d'un couvre-feu, la mise en place de permanences administratives et logistiques au sein de nos services municipaux, la délivrance de masques de protection, l'accompagnement et l'information auprès des personnes âgées ou fragiles pendant toute la durée du confinement...

Autant d'actions bien nécessaires qui ont contribué à la préservation de la population haillicourtoise pendant cette période d'inquiétudes et de menace sanitaire réelle.

Face à cette situation, la population haillicourtoise a fait preuve d'un élan de solidarité exceptionnel et je tiens à remercier tous les personnels commerçants, médicaux, agricoles et associatifs pour leurs efforts constants qui assurent la protection de notre population.

Tandis que notre ville retrouve son activité avec prudence, la Municipalité travaille dès à présent au maintien de services essentiels tels que l'accueil de loisirs qui distraira les petits Haillicourtois tout au long du mois de juillet, la préparation de la rentrée scolaire, dans le respect des règles sanitaires.

La gestion et la découverte de l'environnement sont aussi une priorité puisque notre partenaire, Eden 62, effectuera cet été des travaux d'aménagement et de sécurisation sur le site du Pays à Part (Fosse n°6). Des visites de notre terroir viticole (2 Bis) et des dégustations du célèbre vin «Charbonnay» seront proposées gratuitement aux Haillicourtois pendant le mois d'août.

La préservation du patrimoine haillicourtois sera poursuivie avec un chantier de rénovation du kiosque à musique dans les mois à venir.

Vous pouvez dès à présent suivre toute l'actualité de la Municipalité via notre page Facebook, Ville d'Haillicourt et contribuer à la mise en valeur de notre patrimoine via notre page Instagram.

Enfin, sachez que la Municipalité mettra tout en œuvre pour assurer le maintien des animations incontournables de votre rentrée : la manifestation de commémoration «Il était une fois le Pas-de-Calais libéré», du 03 au 06 septembre 2020, la Ducasse du village, du 18 au 22 septembre 2020 et le Grand Prix Cycliste Bruno Comini, le 22 septembre 2020.

Je vous laisse découvrir dans ces pages toute l'actualité de votre commune et vous souhaite de passer, en toute prudence, un agréable été à Haillicourt.

Votre Maire,

Gérard Foucault



SOMMAIRE

Environnement.....	Page 4
Vie associative	Pages 5-6
Éducation	Page 7
Arrêt sur image	Page 8
Santé.....	Page 9
Vie politique.....	Pages 10-11
Tribune des élus	Page 10
État civil	Page 12
Bloc notes.....	Page 13
Haillicourt d'hier.....	Page 14
Jeux	Page 15
Agenda	Page 16

Retrouvez nous également sur :



#Ville-d'Haillicourt

Haillicourt
'est Vous !

Responsable de publication :
Gérard Foucault

Responsables de la Communication :
Christian Kwasmierska
Morgan Lambert

Crédits photos :
Mairie Haillicourt

**Rédaction, Conception et
Mise en page :**
Flavien Desette

Impression :
JULIEN JOPUB COMMUNICATION
DIVION

Toute transmission de documents à la rédaction implique l'acceptation d'une publication dans le magazine et la responsabilité de son auteur.

Compte-rendu du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 18 juin 2020 à 19 heures sous la présidence de Monsieur Foucault Gérard, Maire.
10 points ont été examinés.

Point n° 1 : Règlement intérieur du Conseil Municipal
Le Conseil Municipal adopte le règlement intérieur du Conseil Municipal.

Point n° 2 : Décisions Modificatives n° 1 - Budget 2020
Suite à la dissolution du SABALFA (Syndicat Intercommunal du Bassin de la Lawe et de son Affluent le Fossé d'Avesnes), le créancier de la commune pour l'emprunt relatif à la défense incendie est, désormais, la Caisse Française de Financement Local.
Compte tenu du changement de créancier, de la modification du montant des intérêts courus non échus et d'une différence d'un montant de 2,57 € sur les intérêts, le conseil municipal approuve les décisions modificatives proposées.

Point n° 3 : Remboursement des tickets de cantine et de garderie aux familles d'enfants scolarisés à Haillicourt
Compte tenu de la crise sanitaire et considérant que les familles achètent par anticipation des carnets de tickets de cantine et de garderie et que des élèves feront leur entrée scolaire au collège en septembre 2020, le Conseil Municipal décide de rembourser les familles sur simple demande écrite accompagnée des tickets de cantine ou de garderie et d'un RIB.

Point n° 4 : Indemnités de fonction des élus
Le Conseil municipal décide que le montant maximal de l'enveloppe des indemnités de fonction du maire et des adjoints est égal au total de l'indemnité maximale du maire hors majoration (55 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique) et du produit de 22.00 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique par le nombre d'adjoints (8) hors majoration.
A compter du 23 mai 2020, le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints titulaires d'une délégation est, dans la limite de l'enveloppe définie ci-dessus, fixé aux taux suivants hors majoration :
- Maire : 51.67 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique.
- 8 Adjoints : 18.66 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique.
- 5 Conseillers délégués : 6.00 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique.

Le conseil municipal décide que, compte tenu que la commune est attributaire au cours de l'un au moins des trois exercices précédents de la Dotation de Solidarité Urbaine, d'appliquer le barème de la strate démographique supérieure soit celle de 10.000 habitants à 19.999 habitants.
A compter du 23 mai 2020, le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints titulaires d'une délégation est, dans la limite de l'enveloppe définie ci-dessus, fixé aux taux suivants avec la majoration au titre des communes percevant la DSU :
- Maire : 61.06 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique.
- 8 Adjoints : 23.32 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique.
- 5 Conseillers délégués : 6.00 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique.

Point n° 5 : Création de commissions permanentes du Conseil Municipal
Le Conseil Municipal décide de constituer les 8 commissions suivantes :
- Vie associative, Sport, Culture, Cérémonies.
- Action sociale, Logement, Seniors.
- Communication.
- Enseignement, Garderie, Périscolaire.
- Finances, Urbanisme, Travaux.
- Animation, Jeunesse, Enfance et Petite Enfance.
- Sécurité et tranquillité publiques, Propreté de la ville,

Réglementation des marchés forains et de l'occupation du domaine public.

- Politique de la Ville, Santé.

Il décide que chaque commission sera composée de 9 membres en plus du Maire, Président de droit et que chaque commission sera constituée de :

- 6 membres de la liste « Pour Haillicourt continuons ensemble ».
- 1 membre de la liste « Mieux vivre à Haillicourt ».
- 1 membre de la liste « Votre choix votre avenir ».
- 1 membre de la liste « Des élus proches de vous ».

Point n° 6 : Désignation des délégués syndicaux au sein du SIVOM de la Communauté du Bruaysis
Après avoir procédé au vote, le Conseil municipal désigne les personnes suivantes en tant que délégués titulaires et suppléants pour représenter la commune d'Haillicourt au sein du Comité syndical du SIVOM de la Communauté du Bruaysis :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
FOUCAULT Gérard	MYSLIWSKI Carole
DEMONCHAUX Sylvie	BLONDEL Gérard
KWASMIERVSKA Christian	BOUTON Marie-Thérèse
DESTIERDT Nicole	FOUCAULT Grégory
EICKMAYER Bertrand	DEBUSNE Emmanuelle

Point n° 7 : Élection des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Le Conseil municipal décide que le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale sera composé de 4 membres élus du Conseil Municipal et de 4 membres nommés par le Maire et de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer le Conseil d'Administration du CCAS.

Après avoir procédé au vote, le Conseil municipal déclare élus au CCAS :

- VANDAMME Michèle
- KWASMIERVSKA Christian
- DESSAILLY Brigitte
- BECU Denise

Point n° 8 : Élection d'une Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent

Le Conseil municipal décide de nommer Monsieur le Maire, Président de la Commission d'Appel d'Offres, habilité à signer les marchés publics et décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

Après avoir procédé au vote, le Conseil municipal déclare élus :

Membres titulaires :	Membres suppléants :
- BLOND Philippe	- LEROY Florence
- KWASMIERVSKA Christian	- QUINTIN Romain
- GORILLOT Samuel	- RISCHEBOURG Jean-Paul
- ARDON Claude	- FOUCAULT Grégory
- BOURRIEZ Jean-Philippe	

Point n° 9 : Désignation d'un délégué au sein de la Fédération Départementale de l'Energie du Pas-de-Calais
Après avoir procédé au vote, le Conseil municipal déclare élu délégué à la FDE62 : Philippe BLOND.

Point n° 10 : Institution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Cette commission a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou de nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

Le Conseil municipal propose au directeur départemental des finances publiques la liste des personnes ci-dessous (l'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaire titulaire ou suppléant par le directeur départemental des finances publiques) :

Informations disponibles sur le site Internet :

www.ville-haillicourt.fr/Compte-rendu-de-la-reunion-du,533



ENVIRONNEMENT



RAPPEL DES HEURES DE TONTE :

- Les jours ouvrés : De 8 à 19h
- Le samedi : De 9h à 12h et de 14h à 19h
- Le dimanche et jours fériés : De 10h à 12h

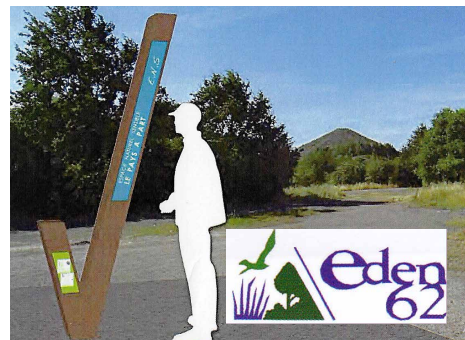
RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS :

Chaque lundi
dès 13h

Le domaine naturel du PAYS À PART sera en travaux cet été

Après une reconversion réussie des terrils de la Fosse n°6 dès 2008, le syndicat mixte de protection de l'environnement, Eden 62, a prévu un vaste programme de travaux d'aménagement et de sécurisation pendant cet été 2020. Pour les visiteurs, un parking de 20 places et 4 places camping-cars est actuellement en construction. L'entrée sera située au bout de la rue du Quai de vente.

Des totems d'accueil, des bornes d'information et de balisage, des socles en béton à l'emplacement des anciens chevalements miniers, une **rénovation de l'escalier (qui sera inaccessible cet été)**, du belvédère, et l'installation d'une table d'orientation... Ce vaste chantier devrait se terminer à la fin du mois de septembre.



Depuis 2010, la France s'est engagée, au travers du Grenelle de l'environnement, dans une politique de protection de l'environnement qui préserve nos ressources et garantit une vie sociale équitable. Cela se traduit par un ensemble de mesures au niveau national comme la loi sur la biodiversité de 2016, mais aussi la mise en place d'un schéma régional de cohérence écologique...

Développement durable et GESTION DIFFÉRENCIÉE



CONCRÈTEMENT ?

La commune doit prendre certaines dispositions en matière d'urbanisme au travers du PLU (Plan Local d'Urbanisme) ou du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), mais aussi en termes de respect de l'environnement et de biodiversité. En matière de gestion des espaces verts et milieux semi-naturels, le service espace verts municipal a mis en place un plan de gestion différenciée.

La commune n'utilise plus de traitements phytosanitaires sur l'ensemble de ses espaces publics. La mise en place de fauchages tardifs et limités sur les talus préserve au mieux la faune et la flore des bords de route. Un semis de prairie fleurie a été effectué le long du talus de la rue Emile Zola.

D'autres actions seront entreprises comme la plantation d'arbustes locaux sur les talus, l'installation d'hôtels à insectes, le semis de prairie fleurie et une campagne de communication sur la gestion durable. Toutes ces actions en faveur de la nature demandent un changement de mentalités comme l'acceptation des « herbes folles » en bordure de trottoir, une végétation plus haute sur les talus.

« La gestion différenciée, c'est entretenir autant que nécessaire et aussi peu que possible. »

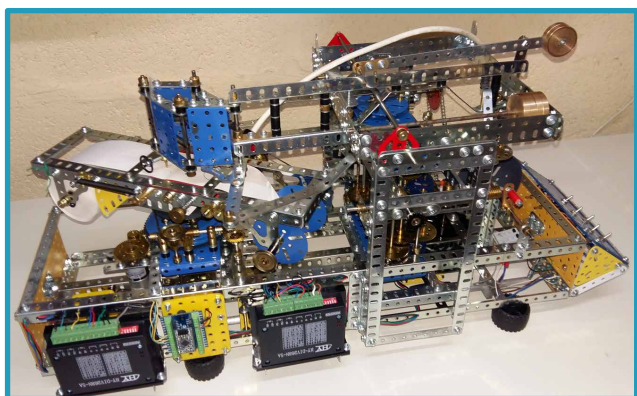
Le MECCANO

c'est bon pour la santé !

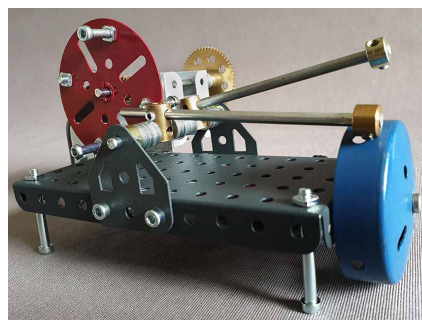
Pendant ces difficiles semaines passées en confinement ou en semi-confinement, le Meccano Club Haillicourtois a organisé un challenge Meccano ouvert à toutes et à tous.

Organisé par Olivier, membre du MCH, il consistait à réaliser chaque semaine de petits modèles avec une quantité de pièce définie mais aussi avec des pièces imposées issues du référentiel Meccano.

Ces réalisations seront exposées lors de notre exposition annuelle d'octobre.



VIE ASSOCIATIVE



Modèle réalisé pendant le confinement par Jean-Pierre

Cette exposition se tiendra les 17 et 18 octobre 2020. Le thème principal sera les ponts.

Une dizaine d'exposants sont déjà inscrits.

Un atelier Meccano gratuit sera proposé pour les jeunes, qui seront encadrés par un membre du MCH. Les pièces Meccano seront fournies par le club.

Gageons que cette initiative sera un succès.

L'atelier hebdomadaire du MCH a repris ses activités depuis le 1er juillet. Rendez-vous chaque mercredi dès 14h à la maison des associations.

(Cour Vauthier)

Le secrétaire,
Daniel Milbert

Les RESTOS DU COEUR

reprennent du service en compagnie des Petits Loups



Pas de repos pour les Restos du Cœur haillicourtois, le déconfinement a relancé les donations diverses comme le Service Jeunesse d'Haillicourt qui apportait son excédent de denrées alimentaires non consommées pendant le confinement pour que celles-ci soit redistribuées au plus vite.

L'association haillicourtoise fait également appel au service de redistribution alimentaire de l'association bruaysienne «Les Petits Loups» dont le camion itinérant passe une fois par semaine à la maison des associations, pour proposer gratuitement des produits frais (en provenance des banques alimentaires financées par l'Union Européenne), aux Haillicourtois.

Pour connaître le jour de passage du camion Petits Loups, contactez la Directrice des Restos du Cœur Haillicourt :

Mme Nathalie Deplechin au 06 88 26 35 72.



VIE ASSOCIATIVE

Pendant cette période très compliquée d'après confinement, des adhérentes de la gymnastique féminine se sont adaptées à un autre exercice : « La Marche » avec les gestes barrières mais toujours dans la convivialité.



Les membres gardent le moral et ont hâte de retrouver les copines en pleine forme à la rentrée de septembre.

S'inscrire à la gymnastique féminine ?

Contactez la Présidente :
Mme Marie-Thérèse THERRIEZ
au 03 62 89 27 73

SECOND DÉPART Une aide précieuse pour les personnes souffrant d'alcoolisme

Le 2 juin, tandis que la commune retrouvait son élan d'activité, M. le Maire accompagnait Mme Chantal AMBROISE, Sous-Préfète de Béthune, qui était venue remettre un carton de 500 masques de protection (Covid-19) aux 12 membres bénévoles de l'association Second Départ.

Installée depuis quelques mois dans un ancien coron haillicourtois situé au 1, rue du Général Marchand, l'association agit principalement dans le bassin artésien auprès des personnes souffrant d'alcoolisme avec l'intervention de psychologues, l'organisation de groupes de parole, d'ateliers manuels et des actions de prévention dans les centres de formation, dans les boîtes de nuit...

Plus d'informations ?

Contactez le Président, M. Laurent LEGAY, au 06 07 72 52 33
ou par email : asso.second.depart@outlook.com



L'Espoir Sportif Haillicourtois, votre club de football haillicourtois, a été victime d'un cambriolage pendant le confinement (voir ci-contre).

Mais rassurez-vous, cela ne freinera pas les ambitions du Club qui recrute pour l'année 2020-2021 :

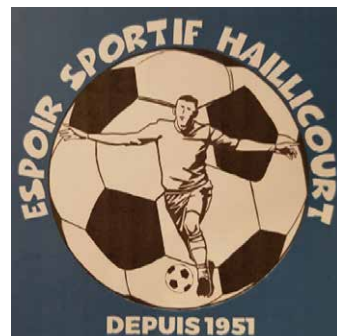
- Des Joueurs / Joueuses toutes catégories
- Des Bénévoles
- Des Arbitres
- Des Entraîneurs et Educateurs

Contactez le Président :
M. Claude NICOLE au 06 19 05 18 87



À vos CRAMPONS !

L'E.S.H. recrute dès à présent...



Avis aux associations haillicourtoises :

Vous pouvez transmettre vos informations à publier dans le prochain magazine jusqu'au 15 août 2020.

>> Directement en mairie ou à cette adresse email : com.haillicourt@orange.fr

Retour à l'école pour les petits Haillicourtois.

ÉDUCATION



Le mardi 02 juin, M. le Maire et Mme Emmanuelle DEBUSNE, Adjointe à l'éducation, se sont rendus dans les écoles haillicourtoises pour s'assurer du bon fonctionnement du dispositif sanitaire exceptionnel mis en place pour lutter contre la propagation du coronavirus.

Distanciation sociale, masques de protection, gel hydroalcoolique... Les équipes enseignantes étaient parées pour recevoir les élèves dans les meilleures conditions sanitaires.



Remise des dictionnaires et respect des règles sanitaires.

M. le Maire et Mme DEBUSNE ont rendu visite aux élèves de CM2 des écoles Pasteur et Basly pour leur offrir des dictionnaires de français et d'anglais, le 29 juin 2020.

Depuis 2018, l'Éducation nationale a mis en place l'opération «Un livre pour les vacances»

Tous les écoliers de CM2 quittent le cycle primaire avec un livre à lire durant leurs vacances d'été.

Cette année, il s'agit d'un recueil de Fables de La Fontaine, illustrées par Emmanuel Guibert.

Avec «Un livre pour les vacances», l'objectif est de renforcer le goût et la pratique de la lecture chez ces élèves qui vont entrer au collège, en leur donnant l'occasion de découvrir durant leur temps de loisir une œuvre du patrimoine littéraire et de partager le plaisir de sa lecture avec leur famille, leurs camarades et leurs professeurs.



SÉCURITÉ CIVILE

Plus de Police rurale ? des cambriolages ?

Rassurez-vous, la Municipalité reste vigilante !

Pendant la période de confinement, plusieurs institutions haillicourtoises ont été victimes de cambriolages. Les deux auteurs ont été appréhendés et condamnés en première instance à 30 mois de prison.

Désormais, deux intervenants parfaitement compétents, agissent en terme de Sécurité Civile :

- M. Gérard BLONDEL, Adjoint au Maire en charge de la Sécurité, de la Tranquillité publique et de la médiation sociale, interviendra sur demande dans votre commune.

- M. Bertrand EICKMAYER, Conseiller Municipal Délégué est en charge de la Sécurité, il assistera M. Blondel selon les interventions nécessaires.

**Pour toute demande
d'intervention :
contactez le 03 21 52 04 81**

Le Comité de surveillance «Voisins vigilants» est toujours actif dans votre commune avec une dizaine de référents.

Vous pouvez cependant contribuer à la surveillance de votre commune à travers l'application mobile «Voisins vigilants», disponible sur PlayStore et AppStore.



Haillicourt
c'est Vous !



ARRÊT SUR IMAGE

Retrouvez en photos tous les temps forts de la fin d'année 2019 et de ce début d'année, qui n'ont pas été publiés en raison de la crise sanitaire Covid-19.



1. Marché de Noël - 2. Spectacle de Noël - 3. Père Noël dans les écoles
4. Cérémonie des vœux - 5. Inauguration de la Salle des Fêtes
6. Festival Rock hallicourtois - 7. Accueil de Loisirs - 8. Séjour au ski

Le mardi 17 mars 2020, le Gouvernement ordonnait une mesure de confinement sans précédent pour lutter contre l'épidémie de coronavirus Covid-19.

SANTÉ



Retour sur cette période de crise sanitaire pendant laquelle de nombreuses actions de solidarité ont contribué à la préservation des Haillicourtois...

LES ACTIONS ET REMERCIEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ :

- Dès le début du confinement, deux numéros de permanence téléphonique ont été mis en place pour traiter les urgences d'état civil et pour signaler les problèmes survenus sur le domaine public.
- Un couvre-feu a été mis en place par arrêté municipal pendant le confinement pour assurer la protection des Haillicourtois.
- Une permanence en mairie a été assurée chaque matin du lundi au vendredi et de 10h à 12h. Merci au personnel administratif volontaire.
- Mise en place d'un système d'inscriptions scolaires en ligne pour l'année 2020-2021.
- Mise en place d'un ramassage des déchets verts de tonte gazon chaque mercredi. Merci au personnel volontaire des Services Techniques.
- Merci au personnel soignant résidant à Haillicourt et aux commerçants haillicourtois.
- Les membres de l'**ATELIER COUTURE** ont confectionné des masques de protection qui ont été distribués, en priorité, aux personnes âgées et aux personnes vulnérables dans toute la commune.



Un grand merci à Brigitte, Michèle, Carole, Marie-Lyse, Isabelle, Aurélie, Cindy, Maria, Marie-Hélène, Annick et Nathalie pour leur contribution active dans cet élan de solidarité.

Informations sur le coronavirus : contactez le 0 800 130 000
Une application StopCovid est disponible sur les plateformes PlayStore et AppStore

Haillicourt
c'est Vous !



Constitution du Conseil Municipal

dans le respect des règles sanitaires.

C'est dans la Salle des Fêtes tout juste rénovée que M. le Maire, Gérard Foucault, a largement été réélu le matin du 23 mai 2020, dans un contexte particulier...

En effet, l'épidémie de coronavirus aura affecté toutes les habitudes haillicourtoises, jusqu'à retarder de deux mois la mise en place de ce Conseil Municipal.

Après un scrutin sans appel, le dimanche 15 mars, le Maire sortant obtenait son meilleur résultat avec un peu plus de 60% des votes exprimés.

Dans le plus grand respect des règles sanitaires, les 26 membres (1 absent) du Conseil ont procédé au vote.

Le Maire sortant obtenait 21 votes. Seul un vote pour Alfred Dautriche, (ancien Maire d'Haillicourt de 1983 à 2008), a surpris l'assistance.



Quels changements au sein du Groupe Majoritaire ?

- La gestion des fêtes et cérémonies est attribuée à M. Grégory Foucault.
- La gestion des travaux est attribuée à M. Philippe Blond.
- La gestion de la sécurité civile est partagée entre M. Gérard Blondel et M. Bertrand Eickmayer, (voir page 07).
- La gestion de l'écologie et du développement durable est attribuée à M. Claude Ardon.

TRIBUNE DES ÉLUS



Au moment de la publication, aucun document n'a été transmis à notre rédaction par les membres de l'opposition.



Le MAIRE

Les Adjoints au Maire



M. Gérard Foucault
Délégué à la CABBALR
Délégué au SIVOM du
Bruaysis

Prise de rendez-vous :
contactez le 03 21 52 04 81



M. Grégory Foucault
Vie associative,
Sports, Cérémonies,
Culture



Mme Michèle Vandamme
Action Sociale,
Logement,
3ème age



M. Christian Kwasmierska
Communication



Mme Emmanuelle Debusne
Enseignement,
Garderie
Périscolaire



M. Philippe Blond
Finances,
Urbanisme,
Travaux



Mme Carole Mysliwski
Animation,
Jeunesse, Enfance,
Petite Enfance



M. Gérard Blondel
Sécurité, Tranquillité
publique, Propreté
de la ville,
Médiation sociale



Mme Brigitte Dessailly
Politique de la ville,
Santé

Les Conseillers Municipaux Délégués



M. Claude Ardon
État civil, Action
Sociale, Écologie,
Développement
durable, Séniors



Mme Marie-Thérèse Bouton
Santé



Mme Hélène Descamps
Garderie,
Temps
périscolaire



M. Bertrand Eickmayer
Sécurité



M. Morgan Lambert
Communication



Mme Denise Becu



M. Téophile Lemoine



Mme Sylvie Demonchaux



Mme Claudine Dluzak



M. Samuel Gorillot



Mme Florence Leroy



Mme Nicole Destfierdt



M. Romain Quintin



M. Jean-Paul Rischebourg



M. David Boucher



Mme Béatrice Demont



M. Jean-Philippe Bourriez



M. Emmanuel Delanghe

Les Conseillers Municipaux



ÉTAT CIVIL

MARIAGES



- Le 10 décembre 2019 :
M. DEWÈRE Christian et Mme CARDON Marie-Claude
- Le 08 février 2020 :
M. BRONGNARD Victorien et Mme MAILLARD Julie
- Le 07 mars 2020 :
M. OUSSAADI Yazid et Mme LAURENT Annie

NAISSANCES



- Le 9 novembre 2019 : LEGROUX Raphaël
- Le 22 novembre 2019 : DELVAL Shayne
- Le 26 novembre 2019 : DIENG Ibrahima
- Le 23 décembre 2019 : BIREMBAUX Zélyne
- Le 30 décembre 2019 : OOGHE Tyméo
- Le 10 janvier 2020 : LELOIRE Eliana
- Le 15 janvier 2020 : DELBEY CARON Marius
- Le 19 janvier 2020 : DEWET Alyanna
- Le 22 janvier 2020 : LEMAIRE Lya
- Le 24 janvier 2020 : CABON Mya
- Le 26 janvier 2020 : DEBUIRE Hugo
- Le 09 février 2020 : SOMMA Giulia
- Le 20 février 2020 : TERRISSE Lubyn
- Le 28 février 2020 : DOMCHE NKOMGA TADOMDJOUG Lyna
- Le 13 mars 2020 : MEIRESONNE Emma
- Le 15 mars 2020 : CAMBIER Lyam
- Le 17 mars 2020 : BERNARD Marius
- Le 27 mars 2020 : LESERT Lison
- Le 27 mars 2020 : HOCHART Marie
- Le 29 mars 2020 : DAMERVAL Fanny
- Le 29 mars 2020 : COUSIN Lino
- Le 7 avril 2020 : BERCHE Balik
- Le 8 avril 2020 : FROMENTIN Sacha
- Le 15 avril 2020 : NAWROT Côme
- Le 19 avril 2020 : WALLYN Méliana
- Le 24 avril 2020 : PEREIRA DA VEIGA DAMETTE Hugo
- Le 14 mai 2020 : LAMBIN Naélya
- Le 14 mai 2020 : LAMBIN Thélya
- Le 20 mai 2020 : VERMINCK Augustin

DÉCÈS



- Le 05 septembre 2019 : BOUCHEZ André – 75 ans
- Le 14 octobre 2019 : HALIPRÉ Claudette épouse DUFOSSÉ – 77 ans
- Le 16 novembre 2019 : CHAUSSOY Colette veuve KORBAS – 68 ans
- Le 16 novembre 2019 : LAISNÉ Jean Marie – 73 ans
- Le 14 décembre 2019 : ANSELAIN Claude – 76 ans
- Le 13 décembre 2019 : LABITTE Marie-Louise veuve LEGRAND – 81 ans
- Le 16 décembre 2019 : HIMBLOT René – 81 ans
- Le 16 décembre 2019 : FLEURBAEY Mauricette VERSCHAEVE – 94 ans
- Le 22 décembre 2019 : DEKEMEL Mauricette – 85 ans
- Le 27 décembre 2019 : JEANJEAN René – 74 ans
- Le 12 janvier 2020 : DENEUX Elisée – 70 ans
- Le 24 janvier 2020 : PATUSZEK Jean – 86 ans
- Le 08 février 2020 : SMAKULSKI Geneviève épouse ZINIAK – 80 ANS
- Le 09 février 2020 : PLANCQ Arthur – 85 ans
- Le 16 février 2020 : THIENPONT Francine – 69 ans
- Le 21 février 2020 : LEFEBVRE Claude – 53 ans
- Le 15 février 2020 : NOUVION Lucien – 88 ans
- Le 20 février 2020 : DUDA Johanna veuve STANISLAWSKI – 98 ans
- Le 10 mars 2020 : SALETZKY Béatrix – 68 ans
- Le 07 mars 2020 : PREUSS Edmond – 83 ans
- Le 25 mars 2020 : MACKÉ Nicolas – 35 ans
- Le 12 avril 2020 : VANPOUCKE André – 72 ans
- Le 23 avril 2020 : DUFOUR Paul – 86 ans
- Le 24 mai 2020 : FLAMENT Chrystelle épouse MÉLIN – 52 ans
- Le 06 juin 2020 : VANSTAEVEL Francis – 76 ans
- Le 10 juin 2020 : DESMARETZ Gaëtane épouse HERINGUEZ – 62 ans

Réaliser des **makis**

avec Dorothée :

- Des feuilles d'algues
- Du riz spécial sushis
- 1 boîte de thon (mélangé avec un peu de mayonnaise) ou du surimi
- 1 concombre
- 1 avocat



Cuire le riz pendant 25 minutes et laisser refroidir. Poser à plat une feuille d'algue et y étaler du riz (3/4 de la surface).

Disposer une rangée de fines lamelles de concombre ou (selon vos préférences) de surimi, de thon et d'avocat.

Bien enrouler le tout en serrant.

Laisser reposer une demie-heure puis couper des tronçons.

BLOC NOTES



Les recettes haillicourtoises

Envoyez vos recettes à cette adresse email :
haillicourtcestvous@gmail.com

Vinaigrette (en accompagnement) :

- 1 cuillère de moutarde
- 2 cuillères à soupe de sucre fin
- 30 cl d'huile
- 1 filet de citron vert ou de vinaigre

Mélanger le sucre et la moutarde dans un bol tout en y ajoutant progressivement l'huile.

Lorsque le bol est rempli à moitié, ajouter une moitié de citron vert pressé ou du vinaigre.

Bon appétit !

ARRÊTÉ

ARTICLE 1: La consommation de boissons alcoolisées est interdite à HAILLICOURT, tous les jours de 21h00 à 6h00 du matin, dans les espaces publics énumérés ci-après ;

- Place du 2 bis (au bout de l'avenue des pinsons),
- Rue des Ramiers,
- Chemin le long du groupe scolaire Basly et abords,
- Au stade municipal rue Léon Blum,
- Rue de la Lampisterie,
- Terrain de jeux à côté de la maison de quartier « Lampisterie »
- L'ex carreau de la Fosse 6,
- Ruelle Notre Dame,
- Terrain de jeux rue du 1^{er} mai près de la salle des sports,
- Espace vert rue Zola entre les rues Lyautey et Gouraud aux stèles près du Rond Point de la Molette.
- Place de l'église,
- Espace vert en face de la mairie,
- Au niveau des jeux et du petit terrain de foot résidence George Sand.

RAPPEL

ARTICLE 2: Cette interdiction ne s'applique pas aux lieux suivants :

- les lieux de manifestations locales où la consommation d'alcool a été régulièrement autorisée,
- les établissements autorisés à vendre de l'alcool et leurs terrasses.

ARTICLE 3: Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément à la loi par toute personne habilitée à les constater.

ARTICLE 4: Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Commissaire de Police, le Commandant de Gendarmerie de Béthune sont chargés, de l'exécution du présent arrêté.

Haillicourt, le 04 juin 2020

Maire,
Gerard FOUCAULT



DECHETTERIE
ZONE INDUSTRIELLE DE RUITZ
Horaires :
Du mardi au samedi
de 9h20 à 18h
Le dimanche de 9h20 à 12h

STOP AU BRUIT

RAPPEL

NUISANCES SONORES réglementées

BRUITS DE MATÉRIEAUX, ANIMAUX OU PERSONNES

- ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
- ACTIVITÉS SPORTIVES
- ACTIVITÉS CULTURELLES OU LOISIRS

BRUITS EXCESSIFS INTERDITS

TRAVAUX AUTORISÉS UNIQUEMENT

LUNDI AU VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
MATIN de 8h30 à 12h00	MATIN de 9h00 à 12h00	MATIN de 10h00 à 12h00
APRÈS-MIDI de 13h30 à 19h00	APRÈS-MIDI de 14h00 à 18h00	APRÈS-MIDI

SANCTIONS INFRACTIONS CONSTATÉES PAR LA GENDARMERIE

68 € D'AMENDE

Haillicourt
C'est Vous !

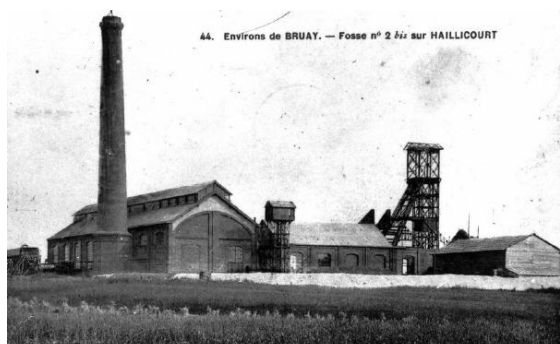
13



HAILLICOURT D'HIER

Historique de la FOSSE N°2 bis et de la FOSSE N°6

Du passé au présent...



La fosse n° 2 bis de la Compagnie des mines de Bruay est un ancien charbonnage du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, situé à Haillicourt. Les travaux de fonçage débutent en décembre 1903 et la fosse commence à produire en 1907. Son aérage est assuré par la fosse no 2, sise à plus de deux kilomètres et demi à Bruay-la-Buissière, et reconstruite dans ce but en 1890 après avoir été abandonnée en 1868 à cause de venues d'eau. Des cités sont bâties à côté de la fosse, et les terrils n° 9 et 9A, 2 bis de Bruay Ouest et 2 bis de Bruay Est, sont édifiés.

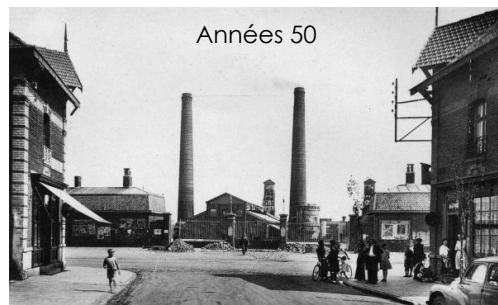
La Compagnie des mines de Bruay est nationalisée en 1946, et intègre le Groupe de Bruay. En 1949, la fosse ne produit plus que 900 tonnes par jour, son gisement est presque entièrement exploité. Elle ferme en 1956, et son puits, ainsi que le n° 2, est remblayé en 1957.

Il subsiste les deux loges des concierges, les bureaux et ateliers, les bains-douches et la salle des machines. Un hangar a été construit sur l'emplacement du puits. Au début du XXI^e siècle, Charbonnages de France matérialise la tête de puits no 2 bis, et y installe un exutoire de grisou. Au début des années 2010, de la vigne a été plantée sur une partie des pentes du terril n° 9, 2 bis de Bruay Ouest. La première récolte a eu lieu en 2013. (source : <https://fr.wikipedia.org/>)

La fosse n° 6 - 6 bis - 6 ter dite Marmottan de la Compagnie des mines de Bruay est un ancien charbonnage du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, situé à Haillicourt. Le puits n° 6 bis est commencé le 5 avril 1909, et le puits n° 6 le 9 septembre. La fosse commence à extraire en 1913. Le puits n° 6 ter, initialement destiné à l'aérage, est ajouté à partir de 1915. De vastes cités sont bâties, ainsi que des écoles et une église.

La Compagnie des mines de Bruay est nationalisée en 1946, et intègre le Groupe de Bruay. À partir de 1951, la fosse est modernisée. Le changement le plus visible consiste en l'ajout de deux grands chevalements à molettes superposées par-dessus les puits n° 6 bis et 6 ter. Les fosses n° 7 - 7 bis et 4 - 4 bis - 4 ter sont concentrées sur la fosse n° 6 - 6 bis - 6 ter en 1954. Des lavoirs sont construits sur le carreau de fosse. La taille des terrils augmente rapidement.

Le 25 septembre 1959, le Général de Gaulle visite le siège au 6 à Haillicourt, il avait apporté un bleu à sa taille pour descendre au fond.



Entrée de la Fosse 6 - Avenue des Fleurs



La production commence à décroître à partir de 1973. Les dernières gaillettes remontent le 6 septembre 1979. Les puits sont remblayés en 1982. Les lavoirs ferment en 1987, et les installations et les chevalements sont détruits en 1988 et 1989.

Au début du XXI^e siècle, Charbonnages de France matérialise les têtes des puits n° 6, 6 bis et 6 ter. La plupart des cités ont été rénovées, quelques maisons ont été détruites, les terrils n° 2, 3 et 7 sont devenus des sites de promenade. La cité de corons 16-3, son école, l'église Saint-Joseph, la cité de corons des Fleurs, ainsi que les terrils n° 2 et 3, ont été inscrits le 30 juin 2012 sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

(source : <https://fr.wikipedia.org/>)

JEUX



LE PASSÉ MINIER

- BRIQUET
- CARREAU
- CHARBON
- CHEVALET
- CORON
- FOSSE
- GAILLETTE
- GALIBOT

- GRISOU
- LAMPISTERIE
- MINE
- MINEUR
- MOLETTE
- PORION
- TAILLETTE
- TERRIL

SUDOKU DU P'TIT GALIBOT

Le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne et une seule fois par carré de neuf cases.

FACILE

7	9	1		6	4	5		3
	6		2			1		4
			3		7			
	5				6			8
2	4				8	9		5
9		6			3			2
		9				3		
		2	7	9		6	8	
8		5		3		2		

MOYEN

	2				5	4	9	
				9	1	7		2
6	7		3	4		1		
1			2			3	7	9
9				8		2		
	5				9	8	6	
	1	6	5	2				3
		2		1	3			7
	8				7			

DIFFICILE

5	8			6				
	9					7		
7		1			5		9	8
				9	6	8	4	
				7		2		1
			8		1		3	7
8	1	5		4		3		9
6			5		8		7	
		7	9					

RETROUVEZ LES 7 DIFFÉRENCES



Ressources graphiques : macrovector freepik

Solution : Les couleurs de vêtements du mineur, la barbe du mineur, la pelle, poutre manquante au chevalement, fenêtre manquante à l'usine, gaillette manquante, casque de mineur manquant

Découvrez un terriil



« vraiment pas comme les autres ! »

Munis de vos meilleures chaussures de marche, partez à l'ascension du terriil viticole haillicourtois.

Visitez le chai ainsi que le jardin paysager du presbytère.

La visite se terminera par une
dégustation du vin blanc
« CHARBONNAY »

à la Maison Nature (Cour Vauthier).

Les 05 , 19 et 26
août 2020

10H au terriil viticole
(rue de la Libération)

Visites gratuites réservées
aux Haillicourtois (+ de 18 ans)
Inscription en mairie

Sur présentation d'un justificatif de domicile récent
(9 personnes/visite)

Organisé par la Municipalité d'Haillicourt

